

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [7-8]

Artikel: FCLC : pourquoi

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONGRÈS

A Montreux, 25-31 mai 1980
Jubilé d'or du BPW



La journée du jubilé

Elles étaient près de deux mille, le 26 mai dans l'immense Palais des Congrès de Montreux. Toutes les nationalités, toutes les races et les cultures se mélangeaient : elles fêtaient le cinquantenaire de leur organisation, **Les Femmes de Carrières libérales et commerciales**. (FCLC, « BPW » en anglais).

Comme le rappelait la présidente de l'association, Mme Mildred Head, ce mouvement fut fondé en 1919 à New York car il répondait à une nécessité : les femmes qui pendant la première guerre mondiale avaient dû prendre la place de leurs pères et de leurs maris dans le monde du travail, s'en étaient fort bien tirées. Elles avaient découvert que les responsabilités ne les effrayaient pas et que surtout elles avaient pris goût à ces responsabilités. Elles ne tenaient pas à retourner forcément dans les positions subalternes qui seules leur avaient été ouvertes jusqu'en 1914, et elles comprenaient également que le pouvoir économique, c'est aussi le pouvoir politique.

En se groupant, ces pionnières ont beaucoup fait pour la condition féminine et ont influencé les syndicats qui n'étaient guère convaincus par le féminisme.

C'est pourquoi l'histoire de ce mouvement, de sa progression en Europe, en Italie, en Suisse puis à Vienne, puis en France et en Angleterre, est si intéressante à suivre. Comme l'a indiqué M. Hürlimann, conseiller fédéral, il y a 24 clubs dans les cantons suisses, 24 clubs de femmes énergiques et responsables dont l'activité a beaucoup apporté à notre pays. Cet après-midi montreusien fut agrémentée de musique par le collegium musicum de Genève qui exécuta une œuvre de Geneviève Calame, œuvrant d'avant-garde, suivie par un peu de musique classique pour faire apprécier le plaisir des contrastes.

Bel après-midi, donc, où furent fêtées comme il se doit les militantes de la première heure comme Mlle Marie Ginsberg, la fameuse interprète, qui était la seule fondatrice présente, et la plus jeune et enthousiaste d'esprit de toute l'assemblée.

BvdW



A la droite de la Présidente, notre compatriote Rose-Marie Michel, 1^{er} vice-présidente depuis 1977.



Photo-Ciné Jean Waldis

Aujourd'hui... et demain

La Fédération internationale des Femmes de Carrières libérales et commerciales a été fondée en 1930 à Genève, conférence qui réunissait déjà 16 nations.

Aujourd'hui, la Fédération s'étend sur 67 pays, et n'a pas l'intention de s'arrêter là : Mildred Head, Présidente, déclarait dans son allocution qu'elle ne serait jamais entièrement satisfaite lorsque « nous n'aurons pas des Clubs dans tous les pays du monde ! »

La présidente précisa en outre dans son allocution que les objectifs actuels des FCLC n'étaient plus seulement d'encourager le travail féminin mais d'encourager aussi les femmes à prendre de plus en plus de responsabilités dans ce travail en accédant aux postes de décision. Pour Mildred Head, leur rôle est de stimuler l'ambition professionnelle des femmes « de façon qu'avec une participation féminine à 100 %, le monde devienne meilleur. »

Le travail féminin est bien sûr la préoccupation prioritaire des Femmes de carrières libérales et commerciales. Mais les problèmes varient beaucoup d'un pays à l'autre. Une brochure éditée à l'occasion du Jubilé rend compte des activités d'une quarantaine de pays : tantôt l'éducation, tantôt la participation à la vie politique, ici le problème des crèches, là le planning familial, chaque pays mène des campagnes et met sur pied des projets propres et adaptés au contexte national. Si leur point commun reste la promotion de la femme par tous les moyens, la Fédération peut en tout cas se féliciter de la diversité des actions entreprises au sein même du mouvement.

Voilà une manière de donner à la Fédération des Femmes de Carrières libérales et commerciales un avenir aussi actif que le furent ces cinquante ans qu'elles fêtaient à Montreux, en ce mois de juin 1980.

C.C.

FCLC : Pourquoi

Une organisation qui se consacre exclusivement aux intérêts des femmes qui exercent une activité professionnelle répond-elle à un besoin ? Les quelques Américaines qui vinrent à Genève pour y fonder la Fédération Internationale des Femmes de Carrières Libérales et Commerciales en étaient convaincues et le succès leur donna raison. Plus d'un quart de million d'adhérentes de 67 pays, poursuivent les buts propres à l'IFBPW ainsi définis :

- améliorer la situation de la femme qui exerce une activité professionnelle,
- aménager ses conditions de travail, parfaire sa formation et promouvoir sa qualification,
- encourager les femmes à assumer davantage de responsabilités dans leur profession et dans la vie publique,
- participer aux tâches des Nations Unies.

La Fédération Internationale des Femmes de Carrières Libérales et Commerciales fait partie des organisations non-gouvernementales de l'ONU et des déléguées permanentes la représentent aux sièges de New York et de Genève, notamment au Conseil économique et social (ECOSOC à Genève). Elle collabore également aux travaux de la commission de l'ONU pour le statut de la femme ou elle s'occupe plus particulièrement de questions telles que la parité des salaires ou le travail des femmes ayant atteint la quarantaine.